

v m s verband musikschulen schweiz
 a s e m association suisse des écoles de musique
 a s s m associazione svizzera delle scuole di musica
 a s s m associazion svizra da las scolas da musica

Triple Anniversaire au Conservatoire

En 2017, le Conservatoire de Musique Neuchâtelois a célébré en grande pompe un triple anniversaire : la constitution du Conservatoire de Musique de Neuchâtel en 1917, la fondation du Conservatoire de Musique de La Chaux-de-Fonds en 1927 et la création du Conservatoire cantonal en 2007.

Janaïne Fuentes Corboz — Voilà déjà 10 ans que le Conservatoire de Musique Neuchâtelois est devenu, avec

Präsidentin / Présidente

Christine Bouvard Marty
 T 076 336 28 56
 christine.bouvard@musikschule.ch

Geschäftsstelle / Secrétariat

Margot Müller und Susanne Weber
 Marktgasse 5, 4051 Basel
 T 061 260 20 70, F 061 906 99 01
 info@musikschule.ch

Redaktion der Verbandsseiten VMS

Niklaus Rüeegg, T 079 708 90 74
 niklaus.rueegg@musikschule.ch

Rédaction des pages ASEM

Jean-Damien Humair
 Ch. du Champ Jacquenoux 8
 1063 Chapelle-sur-Moudon
 T 079 391 91 28
 redaction@revuemusicale.ch

www.musikschule.ch
www.ecole-musique.ch
www.scuola-musica.ch

le Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, une entité cantonale d'enseignement musical pour l'ensemble du territoire neuchâtelois. Bien que le dixième anniversaire de cette fusion soit une raison suffisante pour célébrer en musique, les festivités organisées par le CMNE durant le mois de novembre font en fait d'une pierre trois coups.

En effet, le Conservatoire de Musique Neuchâtelois fête son premier siècle d'existence depuis la formation le 3 novembre 1917 du Conservatoire et de l'Institut de Musique par quatre musiciens de la région. Depuis lors, l'institution a formé sans cesse les musiciens de Neuchâtel, changeant parfois d'adresse, de nom ou de personnalité juridique, mais gardant toujours la même raison d'être.

De son côté, Charles Fallier s'installe dans la région du Locle en 1915 et, désireux d'élargir aussi bien l'offre musicale au public comme la formation musicale, fonde l'Association Musicale, qui conduira à l'ouverture de L'École de Musique en 1927, connue aujourd'hui comme le Conservatoire de Musique de La Chaux-de-Fonds. Les deux institutions se sont réunies en 2007.

Ainsi, ces trois moments-clefs, fondamentaux pour le développement de l'enseignement musical dans la région, coïncident pour célébrer une grande fête-anniversaire. Pour ce faire, le Conservatoire a lancé une invitation à toute la population, professionnelle ou non, à participer de la fête en se présentant à une audition pour former un chœur créé tout par-

ticulièrement pour l'occasion. Ce chœur a eu le plaisir de chanter sous la direction du chef de renommée internationale, spécialisé dans la musique baroque, Ton Koopman.

Rassembler autour d'un projet

Sylvain Jaccard, directeur du Conservatoire de Musique de Neuchâtel, explique que la raison de ce projet tient au fait que pour lui « faire la fête d'une institution n'est pas uniquement l'occasion d'une rencontre festive, c'est plutôt un moment pour rassembler les gens autour d'un projet », d'où l'idée d'inviter tous les chanteurs à participer. Ainsi, des personnes issues de toutes les chorales du Canton de Neuchâtel, du Chœur Faller, du Chœur de Colombie, des étudiants de musiques du Conservatoire, des professeurs et des chanteurs amateurs ont été retenus. Ce mélange, selon Sylvain Jaccard, permet de « belles rencontres et de sortir de certaines frontières », entre autres celle des générations, car le plus jeune des chanteurs a 15 ans et les plus âgés 80.

Pour ce projet, Sylvain Jaccard cherchait une autre « belle rencontre ». Il a donc profité à la fin d'un concert de s'approcher de Ton Koopman pour lui parler du projet et l'inviter à en faire partie. Le chef hollandais a tout de suite accepté. « Dans la musique, il faut saisir les occasions et vivre dans le moment », conclut le directeur du conservatoire.

Les œuvres interprétées par les deux chœurs ont été décidées en conversant avec Ton Koopman. Sylvain Jaccard a proposé le *Magnificat* de Jean Sébastien Bach, Ton Koopman la *Messe du Couronnement* de Wolfgang Amadeus Mozart, car tous deux voulaient proposer des œuvres phares qui attirent le public à la fête. Pour la *Messe du Couronnement*, le chœur a réuni 200 chanteurs de tous âges et formation. Pour le *Magnificat*, il s'agit d'un chœur plus restreint et sélectionné plus finement dû à la flexibilité nécessaire dans les voix pour interpréter cette œuvre. Nombre d'entre eux sont chefs de pupitre de chœurs de la région.

Sylvain Jaccard précise que d'aucuns préféreraient ne pas célébrer l'événement, dû au moment difficile, économiquement parlant, pour le Canton de Neuchâtel. Sa décision « naît justement du fait qu'il faut célébrer pendant les moments difficiles et montrer à la population que le conservatoire est important. En plus, le fait que l'un des tout grands chefs actuels nous rejoigne nous permet d'aspirer vers le haut, de répondre avec un excès de zèle. C'est un message fondamentalement humain et vivant. » Aussi, après plusieurs mois de préparation, les chanteurs dirigés par Ton Koopman se sont présentés le dimanche 5 novembre au Théâtre Populaire Romand de La Chaux-de-Fonds, accompagnés par l'orchestre du CMNE.



Le privilège d'accueillir Ton Koopman a permis aux chanteurs « d'aspirer vers le haut », selon Sylvain Jaccard.

Photo : CMNE

Umstrukturierung mit Blick auf künftige Herausforderungen

Der VMS-Vorstand hat im Sommer 2018 drei Positionen neu zu besetzen und gleichzeitig gross angelegte Projekte weiter zu verfolgen. An der DV vom 17. November 2017 befürworteten die Delegierten die angedachte Verbandsstrategie.

Niklaus Rüegg — VMS-Präsidentin Christine Bouvard gab einen kurzen Überblick über die Resultate der Vorstandsklausur im September im Tessin (vgl. Bericht Novembernummer). Einige der Klausurthemen wurden denn auch an der DV vertieft besprochen. Dazu gehören die Schärfung der Vorstandsprofile und jene der Geschäftsstelle, die Neuorganisation des Vorstandes im Hinblick auf die nächste «Legislatur» 2018 bis 2022, der Mehrjahreszielplan, die Arbeit an den Verbandsprojekten «Begabtenförderung» und «interkulturelle Musikschule».

Der Vorstand hat per nächsten Sommer drei Abgänge zu verzeichnen: Felix Bamert (Pädagogik) und Andreas Weidmann (Kommunikation, Services)

verlassen das Gremium aus statutarischen Gründen (Amtszeitbeschränkung zwölf Jahre) und Letizia Walser (Public Affairs) tritt aus persönlichen Gründen zurück. Christine Bouvard skizzierte eine Neuordnung der Aufgabenbereiche, welche durch diese Veränderungen nötig werden. Es sind einige Kandidaturen eingegangen. Zwischen Mitte April bis Mitte Mai 2018 finden Hearings mit dem VMS-Vorstand und einer Vertretung aus dem DV-Büro statt.

Nachdem an der Juni-DV die ersten Zertifizierungen für das neue Quarte Open Label verliehen wurden, waren dieses Mal die Schulen, Steinen-Lauerz und Regensdorf an der Reihe. Christine Bouvard überreichte die Urkunden und erklärte damit den Pilot Quarte Open Label in der Deutschschweiz auch formell als abgeschlossen. Das Programm steht seit Herbst 2017 allen Musikschulen offen.

Der Pilot in der Westschweiz mit dem Conservatoire de Musique Neuchâtelois, dem Conservatoire de Musique du Nord Vaudois, dem Cercle Lémanique d'Etudes Musicales und der Ecole Jurassienne et Conservatoire de Musique ist erfolgreich auf Kurs.

Als Referent zum Schwerpunktthema «Musiklernen Schweiz» begrüsst die Präsidentin Professor Dr. Marc-Antoine Camp, Leiter Forschungsschwerpunkt Musikpädagogik an der HSLU Luzern. Der VMS ist zur Überzeugung gelangt, dass man sich zunächst eine Gesamtübersicht der Anbietenden und Angeboten in der ausserschulischen Musikbildung verschaffen müsse, um gültige Aussagen zur zukunftsfähigen Entwick-

lung von Musikschulorganisationen machen zu können. Camp legte den Delegierten grundsätzliche Überlegungen zur Machbarkeit einer entsprechenden breit angelegten Studie dar. Der Vorstand wird den Studienentwurf nun zusammen mit den Projektverantwortlichen der Hochschule Luzern vertiefen.

Lesen Sie den ausführlichen Bericht online: > www.musikzeitung.ch/de/basis/vms



Patrik Hitz und Susanne Cortes, Urs Emmenegger und Petra Köhler präsentieren stolz ihre Zertifikate «Quarte Open Label».

Foto: Niklaus Rüegg

Conférence romande 2017

ASEM — La traditionnelle Conférence romande des directeurs d'écoles de musique a eu lieu le 1^{er} décembre 2017 au Conservatoire de Sion. Thierry Debons, directeur du Conservatoire de Sion ainsi que Roger Sauthier, président de la Fondation, présentaient autant le profil de l'association des écoles de musique valaisannes que les enjeux de la mise en œuvre de la nouvelle loi cantonale sur la promotion de la culture. Ce ne sont pas moins de 3900 élèves et jeunes musiciens, 215 professeurs diplômés actifs dans 65 sites d'enseignement qui sont concernés par le travail de l'association valaisanne. L'engagement de l'association pour la promotion d'un enseignement musical de qualité, accessible à chacun, aura abouti dans une loi valaisanne sur la promotion de la culture acceptée par 95 % des députés en 2016. Le règlement sur les écoles de musique entré en vigueur ce 1^{er} janvier 2018 définit les critères de reconnaissance des écoles de musique, comme la qualification HEM des enseignants, la structure régionale des écoles, le coût annuel fixé à 3000 francs pour une unité de cours (30 minutes) et l'application du plan d'étude-cadre.

La contribution du canton du Valais est fixée à hauteur de 40 %. Le solde est à répartir entre les contributions volontaires des communes et les écolages. L'association des écoles de musique valaisanne s'engage à ce jour pour une répartition permettant de garder les écolages actuels (33 %). La création d'un réseau permettrait de faire bénéficier les élèves des communes de la participation cantonale et de développer des points d'enseignement décentralisés tout en renforçant la présence et l'identité villageoise des sociétés locales.

La seconde partie de la matinée fut consacrée au projet d'un pôle musical à Sion, qui regrouperait le Conservatoire, l'EJMA et le site de l'HEMU. Avant de poursuivre avec les informations de l'ASEM, Thierry Debons partagea en primeur ses travaux sur un logiciel interne permettant de créer en ligne les dossiers personnels pour les élèves et une plateforme de dialogue ainsi que d'offrir un programme d'apprentissage de solfège individualisé. L'accueil apéritif de la Ville de Sion dans le fameux «boutellier» a lui aussi été très apprécié.

Hair 2018 im Entlebuch

Im Entlebuch hat sich eine Musical-Tradition etabliert.

Im Februar feiert in Schüpfheim ein weiterer Hit mit jungen Talenten Premiere.

VMS — Der regionale Trägerverein Musical Plus und die Kantonsschule Schüpfheim/Gymnasium Plus präsentieren nach Die Schöne und das Biest (2012), Cats (2014) und «Westside Story» (2016) ab 22. Februar 2018 mit HAIR bereits die vierte Grossproduktion.

Das Kultmusical Hair beschreibt trefflich die Sinnsuche der Jugend der späten Sechzigerjahre. Die Veranstal-

ter zeigen eine aktualisierte, auf heutige Probleme fokussierte und teilweise lokal gefärbte Show.

Die künstlerische Leitung liegt in bewährten Händen: Regie führt Silvio Wey, die Choreografie steuert Yvonne Barthel bei und für die musikalische Gesamtleitung zeichnet David Engelduss verantwortlich.

Das 35-köpfige Orchester, 25 Spieler, Sänger und Tänzerinnen leisten seit Monaten einen gewaltigen Freizeiteinsatz.

Der «Verein Musical Plus» bezweckt die «Förderung und Unterstützung von Musikprojekten sowie die Bereitstellung von Auftrittsplattformen für jugendliche Musiktalente der Region Entlebuch, insbesondere jene der Kantonsschule Schüpfheim/Gymnasium Plus». Er sichert auch einen Teil der Finanzierung und setzt für Musical-Aufführungen Projektteams ein.

Vorstellungen in der Sporthalle Moosmättli in Schüpfheim: 22./23./24./25. Februar und 1./2./3./4. März 2018

Tickets online: www.hair2018.ch/tickets oder Telefon 041 485 85 75. > www.hair2018.ch



Das Gymnasium Schüpfheim ist Talentschmiede für Musicaldarsteller.

Foto: Martin Dominik Zemp